

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le 25/07/2024

### **VACANCES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES :**

#### **L'État se mobilise pour offrir un été de loisirs autour du sport et des Jeux olympiques et paralympiques à destination des jeunes et de leurs familles partout dans la région**

L'accueil en France cet été 2024 des Jeux Olympiques et Paralympiques représente une occasion unique de faire vivre à tous un grand été autour du sport et de ses valeurs. À la fois à travers l'esprit de l'olympisme, mais aussi grâce à **une programmation sans précédent d'activités physiques et sportives et d'évènements mettant à l'honneur la pratique sportive, les Jeux Olympiques et Paralympiques. Plus de 2,5M de participants sont attendus à travers tout le pays.**

Sous l'impulsion des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales et des mouvements associatifs et sportifs, des **programmes d'animation exceptionnels autour du sport** ont été élaborés dans chaque département dans le cadre du **plan « Vacances olympiques et paralympiques »**. Ainsi, le mouvement sportif s'engage de manière exceptionnelle cet été 2024, avec **la mobilisation de plus de 1 500 clubs sportifs issus d'une cinquantaine de fédérations**, qui ouvriront leurs portes tout au long des vacances scolaires, partout en France.

Des **activités sportives inédites seront ainsi proposées, en particulier pour les familles proches des sites olympiques ou celles ne pouvant partir en vacances, afin que tous puissent participer à la fête que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques.** Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZRR), les Jeux olympiques et paralympiques représentent plus qu'une simple compétition sportive : ils offrent une occasion unique de renforcer l'esprit collectif et de proposer aux jeunes de nouvelles expériences.

Le plan « Vacances Olympiques et Paralympiques » s'appuie sur les **dispositifs suivants, portés par l'État:**

### **Contact presse**

#### **Académie de Nancy-Metz**

Élise CURCIO, chargée de communication et relations publiques : 06 25 14 24 78 / [communication@ac-nancy-metz.fr](mailto:communication@ac-nancy-metz.fr)  
Sandra REIMBERGER, directrice de la communication : 06 19 28 28 24 / [communication@ac-nancy-metz.fr](mailto:communication@ac-nancy-metz.fr)

#### **Préfecture du Grand-Est**

Service de communication interministérielle : 06 45 59 26 76 / [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)



**Le dispositif « École ouverte »** (pilote par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse), s'adresse en priorité aux jeunes, dès l'école élémentaire, qui vivent en zones urbaines et rurales défavorisées. Il permet aux élèves, du CP à la terminale, de bénéficier de renforcement scolaire, d'activités éducatives et de loisirs pendant les vacances scolaires.

→ **Nombre de bénéficiaires attendus : 9 100 jeunes sur 58 écoles, collèges et lycées sur la région Grand-Est**

*Exemple de projet : Dans l'Aube, travail sur les fondamentaux en demies journées, découverte de différents sports sur les jeux olympiques : équitation, handisport, athlétisme et basket.*

**Le dispositif « Colos apprenantes »** (pilote par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse) permet l'organisation de séjours en colonies de vacances pour les jeunes de milieux modestes, favorisant la découverte d'activités enrichissantes. Elles proposent des formules éducatives de qualité dans des domaines variés, encadrées par des personnels qualifiés de l'animation.

→ **Nombre de bénéficiaires attendus : 5 200 jeunes prévus au départ en colos apprenantes (233 colos apprenantes en Grand Est)**

**Le dispositif « Savoir rouler à vélo »** (pilote par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse) est destiné aux enfants du primaire et vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire pour une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Il constitue un des éléments structurants du plan « Vélo et mobilités actives » centré sur le triplement de l'utilisation du vélo à l'horizon 2024, en passant de 3 à 9 % du total des déplacements quotidiens des Français.

**De nombreuses manifestations sportives**, portées par les clubs, associations ou collectivités et soutenues par l'État sont organisées en Grand Est. Qu'elles aient lieu lors du passage de la Flamme ou pendant les épreuves des JOP, ces événements permettent aux jeunes et aux familles de partager des instants conviviaux autour des valeurs du sport, dans les zones rurales comme dans les zones urbaines.

*Exemple de projet : Organisation d'un camp Olympique transfrontalier par le Comité Régional Olympique et Sportif fin juillet, installation d'un village olympique des familles prévoyant des sessions sportives dans le quartier prioritaire de la ville d'Orgeval à Reims.*



**Le dispositif « Olympiades Culturelles »** (pilote par le ministère de la Culture) permet à l'occasion de spectacles vivants en co-création avec les habitants, d'ateliers ou de manifestations artistiques ouverts à la population, de faire le lien entre sport et culture en mettant en lumière les valeurs du sport.

→ **17 Olympiades culturelles sont soutenues par l'État en juillet et 10 durant le mois d'août**

*Exemple de projet : spectacle de trampolines organisé par la compagnie de cirque Kai et monté avec la participation des habitants qui a été présenté à l'Abbaye de Clairveaux le 13 juillet.*

**Le dispositif « Jeunes ESTivants »** est un programme de soutien à la résidence pour de jeunes artistes, développé à l'échelle régionale par la Direction régionale aux affaires culturelles (DRAC). Cette année 4 séjours artistiques permettront à leurs participants, sous la direction d'artistes, d'interroger leur vision du sport par des moyens artistiques comme la céramique, les arts visuels ou encore la musique.

*Exemple de projet : Résidence d'artistes à Mulhouse autour de la création de céramique aux couleurs des JOP ou encore projet de fresque collaborative menés par deux artistes de l'École d'Art du Rhin avec un groupe de jeunes de ZRR sur un parcours de course de 5 km.*

**Enfin, comme chaque année, est renouvelé le dispositif « Quartier d'été »** soutenant l'organisation d'activités et de séjours estivaux thématiques portés par les associations mais également par les communes à destination des jeunes des quartiers prioritaires de la ville avec cette année une mise à l'honneur des JOP dans les activités proposées.

→ **En 2023, plus de 650 actions ont été financées au bénéfice de 46 000 habitants en Grand Est. En 2024, environ 2M d'euros sont consacrés à ce dispositif dans la région.**



## Contact presse

### Académie de Nancy-Metz

Élise CURCIO, chargée de communication et relations publiques : 06 25 14 24 78 / [communication@ac-nancy-metz.fr](mailto:communication@ac-nancy-metz.fr)  
Sandra REIMBERGER, directrice de la communication : 06 19 28 28 24 / [communication@ac-nancy-metz.fr](mailto:communication@ac-nancy-metz.fr)

### Préfecture du Grand-Est

Service de communication interministérielle : 06 45 59 26 76 / [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

### À propos des « Vacances Olympiques et Paralympiques »

Le plan « Vacances olympiques et paralympiques » s'inscrit ainsi dans la dynamique de la **Grande Cause Nationale 2024, dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive**, et dans la **continuité de l'action menée chaque année par l'État à destination de la jeunesse pendant les vacances scolaires**. Chaque année, notamment depuis 2020 et la crise sanitaire, l'État en partenariat avec les collectivités territoriales et divers opérateurs (associations, mouvement sportif, opérateurs spécialisés dans les voyages jeunesse...), s'engage à offrir une vaste gamme d'activités éducatives et de loisirs aux jeunes, et en particulier habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

En savoir plus, rendez-vous sur [Sports.Gouv.fr](https://sports.gouv.fr).



## Contact presse

### Académie de Nancy-Metz

Élise CURCIO, chargée de communication et relations publiques : 06 25 14 24 78 / [communication@ac-nancy-metz.fr](mailto:communication@ac-nancy-metz.fr)  
Sandra REIMBERGER, directrice de la communication : 06 19 28 28 24 / [communication@ac-nancy-metz.fr](mailto:communication@ac-nancy-metz.fr)

### Préfecture du Grand-Est

Service de communication interministérielle : 06 45 59 26 76 / [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)